

Fiche action n°25

Intitulé de l'action	ZERO TABAC AU CHVS
Copilotes	ANPAA 70 - Centre Hospitalier du Val de Saône
Axe stratégique du CLS	Favoriser les comportements favorables à la santé
Objectif opérationnel	Sensibiliser la population à l'importance du mode de vie sur la prévention des cancers
Parcours/Projet Prioritaire ARS	PARCOURS CANCERS
Enjeu de l'action	Devenir un Hôpital sans Tabac au 31 mai 2017 sur la totalité de sa propriété pour aider les fumeurs à arrêter et redonner à l'établissement public de santé son but premier d'être un lieu de soins et de santé
Descriptif de l'action	<p>Expérimentation sur 1 an d'enceinte sans tabac et d'autorisation par la direction de vapotage pour les professionnels et patients sous certaines conditions, à l'intérieur du bâtiment.</p> <p>Mise à disposition du personnel ANPAA 1 jour/mois pour animer le stand d'information installé dans le hall pour sensibiliser les professionnels, les patients, les usagers aux bienfaits de l'arrêt et les informer sur la démarche de l'établissement</p> <p>Prise en charge financière par l'établissement des substituts nicotiques et solutions d'accompagnement à l'arrêt du tabac pour les patients et les professionnels</p>
Opérateurs	ANPAA 70 Centre Hospitalier du Val de Saône
Partenaires	RESPADD
Éléments facilitateurs	<ul style="list-style-type: none"> • ANPAA 70 dispose d'une antenne dans les locaux du centre hospitalier • Etablissement prend en charge les substituts nicotiques pour les professionnels depuis de nombreuses années • Une infirmière hospitalière détachée à l'ANPAA pour réaliser les consultations tabacologiques aux patients hospitalisés et les substituer le temps de leur hospitalisation • 2 lits dédiés au sevrage en médecine • Le vice-président de la CME a un DU en addictologie • Un programme de prévention du surpoids et de l'obésité décliné depuis novembre 2015 qui identifie l'établissement comme un lieu de soins
Préalables	Circulaire du 4/12/2015 et sa charte administration sans tabac Instruction du 24/06/2016 relative à la déclinaison régionale du programme national de réduction du tabagisme 2014-2019
Programmation de la mise en œuvre et échéancier	<p><u>Avril-mai 2016</u> : communication sur le projet en interne et en externe ; constitution des groupes de travail.</p> <p><u>31/05/16-31/05/2017</u> : expérimentation enceinte sans tabac et autorisation du vapotage.</p> <p>Le dernier jeudi de chaque mois de 2016, organisation d'une journée sans tabac avec un stand d'information.</p> <p><u>01/06/17</u> : stabilisation et pérennisation de l'action, programmation des formations sur le sevrage tabagique au plan de formation institutionnel 2017 ; 2018....</p>

Commenté [*1]: Type d'action identifiée dans le cadre du P2RT
BFC Parcours Addictions
Des financements possibles à ce titre, à rediscuter ensemble EC
Parcours Addictions DSP DPPS

Modalités de suivi	Comité de pilotage du Contrat Local de Santé
Indicateurs d'évaluation	Nombre de fumeurs au début de l'expérimentation / à la fin Questionnaires de satisfaction Suivi des consommations de substituts mis à disposition des professionnels Etre un hôpital sans tabac le 31.05.2016
Budget (montant et nature des dépenses)	Valorisation du temps médical : 10 866 €
	Valorisation du temps soignant, administratif / technique : 18 700 €
	Substituts nicotiques TSN, sport : 10 000 €
	Supports de communication : 3 000 €
	Valorisation de la mise à disposition gratuite des locaux et du matériel du CHVS : 1 642 €
	Total du Budget de l'action 44 208 €
Sources de financement	CHVS MNH 3000€